

roit-on tirer ? qu'est-ce que le nombre des célibataires ecclésiastiques en comparaison des autres citoyens ? Dans telle ville où le clergé est regardé comme très-nombreux, il n'y a pas 2000 ecclésiastiques contre 100 mille laïques ; dans d'autres, il n'y en a pas 1 contre 100. A la campagne, pour 1000 laïques, il n'y a souvent que 2 ecclésiastiques. Nous voilà donc bien loin de pouvoir appliquer à la question présente les effets que le célibat peut avoir sur des hommes, que la providence n'y appelle pas, & qui ne peuvent se plaindre que d'eux-mêmes, pour s'y être engagés sans vocation, sans s'être intimement consultés, sans avoir consulté le grand Maître des destinées humaines, & pour avoir été indociles à la voix qui leur marquoit une route différente.

Notre *provincial* regardera sans doute comme une espèce de mysticisme, ce que je dis ici des vocations, & de l'influence d'une Providence supérieure sur le choix des différentes conditions qui composent la société générale. Mais outre que l'indifférence à cet égard ne peut être attribuée à Dieu que par un déiste ; je suppose que le *provincial*, pour avoir abjuré

la

„ cette cause les maladies qui attaquent les per-
 „ sonnes nubiles du sexe, & en leur conseillant le
 „ mariage : remède souvent mal indiqué, & souvent
 „ nuisible „. Tissot, *l'Onanisme*, art. 4. sect. 11,
 pag. 229. édit. de Lausanne 1777. — “ Il est
 „ rare, dit Mr. Gaubius, que la continence pro-
 „ duise quelques maux „. *Institutiones patholo-*
gicae. §. 563.